Manufactures de toutes sortes—Moulins, Chantiers de Construction, etc., et s'ils sont mus par la vapeur ou par l'eau.	Nombre de personnes employés.	REMARQUES. 43
		Je déclare ce que dessus complet et vrai dans tontes ses por ticularités au meilleur de ma connaissance et croyance.
		(Signature,) Franceis & Villacure

## AVIS.—On viendra chercher cette Cedule le Lundi 12 Janvier.

Par la 11e Section de l'Acte 14 et 15 Victoria, ch. 49, il est statué que "l'occupant de chaque maison ou de chaque étage, appartement ou de maison à qui ou pour qui une cédule aura été laissée en remplira les blancs au meilleur de sa connaissance ou croyance, et la signera, en qu'il s'agit de toutes les personnes demeurant dans la dite maison, étage ou appartement opcupé par lui; et il la délivrera au recenseur il en sera requis par lui; et en l'absence de l'occupant, quelqu'autre membre de sa famille, s'il s'en trouve qui soit capable de le faire remplira nes de la cédule, la signera et la délivrera au recenseur; et tout occupant comme susdit qui refusera ou fera défaut volontairement et sans l'égitime de remplir les blancs de la dite cédule au meilleur de sa connaissance et croyance, et de la signer ou délivrer comme susdit lorsqu'il requis, ou qui volontairement fera, signera ou délivrera, ou fera faire, signer ou délivrer/un rapport faux de toutes les matières ou de quel-ines des matières spécifiées dans une cédule, sera passible d'une amende de deux lours au moins ou de civa lours au plus."

Les différents énumérateurs ont des ordres exprés de faire observer strictement la clause qui précède.

Cette cédule doit contenir les noms de toutes les personnes qui demeuraient dans la plus du dimanche, 11 janvier 1852, que ce soit e résidants fixes ou en passant, ayant leur résidence parmanente ailleurs, et spécifier dans la col. n° 5, si telle résidence est dans le Haut ou le anada ou hors du Canada; aussi de toute personne y résidant habituellement mais qui se trouvera alors absente, distinguant ces personnes des

Par ordre du Byreau de la Statistique,

W. C. CROFTON,

SECRETAIRE